



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

Vos élu(e)s



Marie-Rose
MICHINEAU

06 67 13 42 74



Alexandre
BERTHELOT

06 98 37 54 31



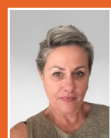
Valérie

GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Marie-Hélène

CHEVALLIER
06 68 75 89



Christine
COEYMAN

06 68 24 26 49



Alexandre
BOUAT

06 98 54 83 53



Sandrine
PETIT

06 65 88 41 50

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

CSEC

Comité Social & Economique Central

STAFFING RH

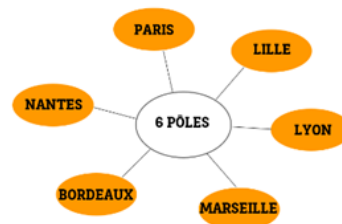
18 Novembre 2020

LA MOBILITÉ : PARCOURS DU COMBATTANT ?

La Cfdt avait demandé un point d'étape suite à la mise en place de *staffing conseils et solutions* en France. Une fois de plus vos élus Cfdt ont souhaité mettre l'humain au cœur du débat, la Direction a répondu par une liste d'outils : About me, My Mobility, My Dev...
Maîtrisez-vous tous ces process ?

STAFFING : EN QUELQUES CHIFFRES

- ➔ Une équipe de 200 collaborateurs dont 50 hors IDF, répartis sur 6 Pôles.
- ➔ 10 000 mobilités/an, 80 % des besoins sont staffés en interne dont 85% intra filières.
- ➔ 7 500 personnes se sont déclarées en mobilité dans About me.



LE PARCOURS DE VOTRE CANDIDATURE

About-me devient
un préalable
INCONTOURNABLE!

- 1 Tri de CV sur la base des compétences requises enrichies dans About me
- 2 Entretien téléphonique de pré-qualification avec un gestionnaire Staffing. Objectif : s'assurer que le postulant a bien compris les attendus du poste et leur compatibilité avec ses attentes
- 3 Entretien avec le manager recruteur
- 4 Le manager fait son choix. En cas de refus, il en informe le candidat et lui en donne les motifs
- 5 Si la candidature est validée, reprise des conditions de mobilité par le manager recruteur et staffing RH
- 6 Gestion administrative après validation par le GI qui acte les conditions de mobilité
- 7 Et enfin l'imprimé de mobilité est envoyé au collaborateur

Notre Conseil: Ne rien accepter si les conditions annoncées ne sont pas toutes réunies.

LES PROBLÉMATIQUES

- Manque de lisibilité du process par le salarié qui doit devenir l'acteur principal de sa mobilité
- Manque de visibilité sur les postes à pourvoir et les métiers recruteurs
- Accompagnement à améliorer pour compléter About me
- Les annonces ne sont plus mises en ligne si la relève est identifiée en local
- La direction annonce que 50% des candidats n'ont pas les compétences requises pour les postes auxquels ils postulent !!!

Pour la Cfdt le problème majeur est la gestion du refus. Lorsque le salarié voit sa candidature déclinée, il ne reçoit aucune explication. Il est urgent de revoir ce process, en effet la plupart du temps même les GI de son entité n'en connaissent pas le motif.

Une question, de l'aide ? La Cfdt est à vos côtés !

CONTACTS :



cfdt.nationale@bnpparibas.com



01 40 14 31 89



www.cfdt-bnpp.fr